



101^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité
Mardi 20 novembre 2018, AG statutaire
Débat d'orientation générale
Intervention de François Baroin, président

Avant le débat d'orientation générale, un tout petit préalable, si vous me le permettez.

J'ai reçu, en votre nom, nos collègues Jean-Yves Rosazza, qui est maire d'Andernos, et Gérard César, qui est président des maires de Gironde. Ils ont alerté l'Association des maires de France sur le sort d'une de nos compatriotes dont on parle trop peu, qui s'appelle Sophie Pétronin et qui est détenue depuis deux ans au Mali par des terroristes. C'est le seul otage français aujourd'hui, actuellement en captivité. Sa famille est dans un grand désespoir. L'environnement local, en Gironde, assure la solidarité. Ils ont demandé la solidarité des maires de France.

J'ai pris l'engagement d'en parler devant le Congrès. Nous vous transmettons, évidemment, toutes les informations et tout ce qui pourra être fait pour, d'une certaine manière, assurer la permanence d'une solidarité nationale autour d'une famille en grande souffrance, pour ramener vivante notre dernier otage.

Cela arrive dans cette commune. Si cela

nous arrivait, dans toutes nos communes nous serions évidemment très heureux de pouvoir bénéficier de cette solidarité des maires de France. Merci de votre aide et de votre mobilisation.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer, j'ai eu cet honneur, en introduction de nos débats, j'aurai évidemment l'occasion de conclure nos travaux, jeudi. Je vais laisser le soin à André Laignel de présenter le cadre général de nos réflexions sur le débat d'orientation générale et nous pourrons, ensuite, échanger ensemble, puis définir le chemin commun de nos actions.

Il faut juste bien comprendre les différentes étapes qui se sont déroulées depuis le dernier Congrès et qui nous ont amenés, dans le débat public, à un certain niveau d'intensité dans la dégradation des relations avec l'État. Le point d'inflexion est survenu avant l'été, et c'était à la Conférence nationale des territoires.

La décision n'a pas été prise par l'AMF, mais l'AMF, comme Régions de France, les départements de France dans leur décision de quitter la table des discussions d'une structure qui avait montré ses limites et qui

nous amenait tous dans une impasse, à commencer par l'État.

Les départements, vous le savez, ont des problèmes de financement de la politique des mineurs isolés. C'est une somme de 1,3 milliard à peu près que l'État doit aux départements pour financer une politique régaliennne, et il a le devoir d'accompagner financièrement la mise en place opérationnelle de l'accueil de ces mineurs. Nous sommes concernés directement puisque nous devons être aux côtés des départements pour les accueillir, les inscrire dans les écoles, leur trouver des hébergements, etc., je n'y reviens pas.

Les départements avaient eu un engagement de financement qui leur permettait d'assumer leurs responsabilités, sachant que c'est un sujet qui est devant nous. Il n'est pas derrière nous, il n'est pas seulement actuel. L'importance de l'évolution de cette question dans tous les territoires de France amène à considérer que ce sujet est devant nous. Des engagements ont été pris et n'ont pas été respectés. Nous n'y étions pas, nous ne portons pas de jugement. Nous constatons simplement que les départements nous ont demandé la solidarité pour quitter la table, compte tenu de ce qui s'était passé.

C'est ainsi que la CNT, en quelque sorte, est devenue caduque, les trois grandes associations ayant marqué leur solidarité, et à la sortie de l'été nous sommes entrés dans un cycle de trois congrès, le Congrès des régions, le Congrès des départements et, désormais, le Congrès des maires de France.

Notre Congrès doit être conçu et vécu comme la mise en lumière devant l'opinion publique de la réalité des débats que nous avons avec l'État. Mais notre Congrès doit être aussi celui qui féconde l'espoir d'un dialogue plus structuré mais sur une base, non pas de discussions, mais de négociations.

Le Congrès des régions de France a été l'occasion de lancer, comme nous l'avons évoqué avec Dominique Bussereau et Renaud Muselier, représentant Hervé Morin, l'appel de Marseille. C'est une première, dans l'histoire de la décentralisation, d'une volonté d'offrir une plate-forme de revendications sur une nouvelle étape et une troisième loi de décentralisation. C'est ce que nous allons faire dans les mois qui viennent, tous ensemble, et c'est ce sur quoi toutes les communes de France seront appelées à apporter leur contribution et leur réflexion sur le meilleur moyen, le meilleur chemin pour travailler à l'amélioration du quotidien de nos administrés.

Le Congrès des départements de France a fourni l'occasion de signer l'accord de Rennes qui structure ce que l'on appelle désormais « Territoires unis », qui est le rassemblement de nos trois associations, dans l'objectif défini et ce calendrier, que je viens d'évoquer, des mois qui viennent, de la plate-forme autour de la décentralisation.

Il y aura donc 13 réunions dans les 13 grandes régions pour lesquelles, naturellement, si vous le pouvez, si vous le souhaitez, une implication personnelle de votre part, de vos équipes municipales, des

conseillers municipaux dans ces réunions permettra de nourrir avec beaucoup de sincérité et beaucoup de fidélité la réalité de ce qui nous paraît aller dans le sens de l'intérêt général.

Le Congrès des maires de France, enfin, doit clôturer cette séquence sur la base de nos revendications qui seront présentées dans une résolution actuellement en cours de rédaction. Le débat d'orientation doit en quelque sorte nourrir encore plus cette résolution que nous soumettrons. Cette résolution, c'est-à-dire votre engagement, notre engagement collectif, servira de base de travail et de négociation avec l'État sur

tous les sujets que nous avons en partage.

Je laisse le soin à André de les présenter pour une large part. Je souhaite évidemment que notre débat permette d'enrichir ces préoccupations. Peut-être en avons-nous oublié, même si nous avons essayé d'être le plus objectif et le plus exhaustif possible. Parfois, cela nous est reproché, mais je ne doute pas que notre débat nous permettra ensuite d'aboutir à la séance solennelle de jeudi, avec une feuille de route adaptée à la réalité de l'intérêt de chacune des communes de France.

Merci beaucoup.